

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 20 MAI 1898

No 12

2258

Moyenne de notre Tirage

2258

Pour 1897

## LE FROMAGE

La saison du fromage commence. Lundi, il en est venu par bateau environ 200 boîtes ; c'est peu de chose, mais il faut dire aussi que les fromagers montrent de la sagesse en ne commençant pas trop la fabrication. Le *fodder cheese* ne viendra donc pas, cette année, apporter un embarras sur le marché, car même dans les provinces voisines on en a peu fait comparative-ment aux années dernières. La situation du fromage est déjà peu satisfaisante par elle-même sans qu'une fabrication peu appréciée à juste titre vienne ajouter aux embarras déjà existants.

Du fromage de l'an dernier, bien qu'il en vienne encore quelques petits lots sans importance d'endroits qu'on ne soupçonnait pas, il n'est plus guère question. Cependant, deux ou trois maisons en possèdent des lots ronds dont elles ont hâte de se défaire et il serait à souhaiter dans l'intérêt du marché que ces lots soient absorbés, tant qu'ils sont offerts sur le marché anglais, et ils doivent l'être librement, ils sont une gêne pour le présent.

On nous dit, de bonne part, qu'il a été disposé du fromage arrivé, lundi, à quai, à 7½ et à 7¾ et que ce fromage laissait un peu à désirer sous le rapport de la qualité. On cote aujourd'hui le fromage blanc 7½ et le fromage coloré obtiendrait le plus ou 7¾ pour fromage de belle qualité. Nous croyons, en effet, qu'il serait difficile d'obtenir d'avantage, quoique le marché semble s'améliorer.

Nous avons déjà donné à nos lecteurs plusieurs fois le conseil de ne pas vendre directement leur fromage sur le quai ; nous leur renouvelons ce conseil, au début de la saison nouvelle. C'est un tort de croire que vendant directement on gagne

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

25 Rue Saint-Gabriel

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

**LE PRIX COURANT,**  
Montréal.

la commission qu'il faudrait payer à un intermédiaire. On ne calcule pas les frais de déplacement, la perte de temps, et tout ce qui s'en suit. Du reste, ceux qui vendent directement sont loin parfois d'être au courant de la situation du marché ; ils s'en laissent souvent imposer.

Il faut bien se rendre compte qu'il y a acheteurs et acheteurs. L'un achète parce qu'il trouve à acheter à son prix sans avoir de besoins immédiats ; dans ce cas, c'est l'acheteur qui est maître de la situation. Un autre a besoin d'acheter pour remplir des ordres reçus et acceptés, celui-là a besoin de fromage et le vendeur se trouve vis-à-vis de lui dans une meilleure situation.

Celui qui vient vendre le produit de sa fabrication ignore à quelle sorte d'acheteurs il a affaire. Ce n'est pas le cas du consommateur qui, suivant attentivement le marché, en connaît la situation exacte et sait où et quand il vaut vendre pour en obtenir les plus hauts prix.

Le rôle du marchand à commission est de travailler toujours dans l'intérêt de ses commettants, de leur faire vendre leurs produits pour

leur pleine valeur ; leurs services valent bien la commission qu'ils réclament pour leurs dérangements.

Nous conseillons plus que jamais à nos lecteurs de choisir les commissionnaires à qui ils s'adressent. Des exemples récents ont prouvé qu'il faut s'entourer de renseignements très sérieux avant de confier des produits à des maisons nouvelles, inconnues, qui promettent monts et merveilles et disposent de la marchandise sans jamais rien retourner en échange.

Nos colonnes d'annonces donnent les adresses de commissionnaires recommandables à tous égards. Nos lecteurs peuvent s'adresser à eux en toute confiance, ils seront certains de n'être pas dupés, mais bien traités.

## LE PORT DE MONTREAL

Il n'est pas malheureux que la question des améliorations à apporter à notre port vienne enfin devant la Chambre des Communes.

Son outillage, dans l'état actuel, ne répond plus aux nécessités de la navigation et au développement du commerce du pays. Il est temps, grandement temps qu'on sorte du domaine des théories pour entrer dans celui de la pratique.

Nous ne connaissons pas les plans qui découlent d'un compromis après entente des ingénieurs du gouvernement et consultation d'ingénieurs compétents de la Grande-Bretagne et des commissaires du havre.

Le ministre des Travaux Publics a déclaré en chambre que ce plan serait soumis à la Législature durant la présente session ; mais il n'a rien laissé entrevoir des vues du gouvernement au sujet du mode et des moyens d'exécution.

C'est à peine si nous savons que les plans n'ont en vue que les amé-